

Un taux de réussite faible, mais en hausse par rapport à l'année passée

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4209 - Mercredi 28 juin 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Protestation contre la pénurie d'eau potable

Des habitants d'Issiakhene Oumeddour bloquent la route

Page 24

Drogue, une gangrène qui ronge la société algérienne

La toxicomanie dans l'attente d'une prise en charge réelle

Page 3

Conseil de la nation



Tebboune présente aujourd'hui son plan d'action devant le Sénat

Page 4

23 feux de forêt enregistrés ces dernières 48h à Béjaïa

Un incendie très mouvant à Tala Hamza non encore maîtrisé

Page 24

Tizi-Ouzou Regain d'intérêt pour la céréaliculture

Page 4

De nouvelles mesures pour les Algériens voulant entrer en Tunisie

La procédure de passage en douane en 5 minutes



Le nombre d'estivants algériens se rendant en Tunisie est passé de 1,5 million de personnes en 2015 à près de 2 millions en 2016.

Lire page 2

Inflation

Le taux moyen annuel à près de 7%

Page 5



Centre de ressources dédié au patrimoine oral Un établissement en voie de création à Oran

Page 13

De nouvelles mesures pour les Algériens voulant entrer en Tunisie

La procédure de passage en douane en 5 minutes

■ Le nombre d'estivants algériens se rendant en Tunisie est passé de 1,5 million de personnes en 2015 à près de 2 millions en 2016.

Par Meriem Benchaouia

Pour les trois premiers mois de cette année, le nombre de touristes partis en Tunisie a atteint 220 000, soit un nombre multiplié par deux par rapport à la même période de l'année passée, selon les statistiques de l'Office national tunisien du tourisme. Afin de faciliter les formalités douanières à la sortie du territoire national, la direction générale des Douanes algériennes a mis en place un nouveau système en ligne d'enregistrement des informations des véhicules. Une bonne nouvelle pour les milliers d'Algériens qui traversent annuellement la frontière pour passer leurs vacances en Tunisie. En effet, le directeur de la communication de la Direction générale des douanes, Djamel Brika, a annoncé, hier, que la durée de procédure de passage en

douane des voyageurs par route vers la Tunisie est passée à cinq minutes au maximum contre 30 minutes au minimum auparavant. Selon lui, la DGD a mis en place une application sur son site web, depuis le 18 juin en cours, qui fournit un formulaire que les voyageurs peuvent remplir et imprimer à domicile, avant de le présenter lors de leur passage aux postes frontaliers, explique le même responsable. Cette facilitation intervient en remplacement de l'ancienne procédure à travers laquelle ce titre de passage en douane était établi par les douaniers au niveau de la frontière, «ce qui prenait beaucoup de temps et donnait lieu à de longues files d'attente», relève-t-il, ajoutant que ce service en ligne figure parmi les démarches engagées par les douanes en vue de faciliter davantage les déplacements des voyageurs. A cet effet, la DGD appelle les voyageurs concernés à adopter cette démarche pour une plus grande efficacité et fluidité au niveau des postes frontaliers : «Ceux qui sont encore adeptes de l'ancienne méthode peuvent retarder ceux qui optent pour le document en ligne. Il est donc important qu'un maximum de personnes adopte la procédure en ligne». D'autre part, un formulaire en ligne est spécialement dédié aux personnes à mobilité réduite, qui, une fois présenté aux douanes, leur ouvre un passage par un couloir qui leur



est réservé. Le titre de passage en douane est un document comportant un ensemble d'informations concernant le voyageur et le véhicule qu'il conduit, et permet ainsi aux véhicules algériens, déjà apurés des droits et taxes à leur achat, de sortir et de rentrer sans procédure de dédouanement. Ce titre de passage à présenter à la frontière, à la sortie et au retour au territoire national, «permet également d'avoir une traçabilité des véhicules traversant la frontière, évitant que des fraudeurs prennent forme en vérifiant que le véhicule qui sort soit celui qui revient au pays», explique M. Brika.

Des formalités à bord des navires

D'autre part, il a été mis à la disposition des voyageurs véhiculés, entrant au territoi-

re national par bateau, un titre de passage en douane à bord du navire, fait savoir le même responsable. «Les nationaux non résidents en visite en Algérie accomplissent, dorénavant, la procédure de passage en douane à bord du navire à l'arrivée mais également au départ», ajoute-t-il, rappelant que les formalités de sortie du véhicule se faisaient auparavant au niveau de la gare maritime.

Des brigades navigantes de douaniers se trouvent ainsi à bord des navires en vue d'établir les déclarations des véhicules des passagers venant en Algérie «Les voyageurs ont, généralement, 18 heures de traversée. Nous avons donc décidé qu'ils fassent les formalités nécessaires à bord du navire pour leur faire gagner du temps», selon lui. Voulu être de plus en plus proche

du citoyen, la Direction générale des douanes prône la pleine utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'instauration d'un contact permanent avec le public, en amplifiant sa présence sur les réseaux sociaux.

Disposant d'un compte tweeter, d'une application pour smartphone, d'un compte Facebook et de la Douane-TV sur Youtube, elle poste régulièrement des tutoriels vidéos informatifs et explicatifs des procédures douanières, et ce, en arabe, en français et, prochainement, en anglais.

Cette institution compte lancer une autre page Facebook intitulée «Mon voyage avec la douane» et prévoit un autre numéro vert pour plus d'explications aux citoyens.

M. B.

Résultats du BEM à Béjaïa Un taux de 65,63% de réussite, une 3^e place au niveau national

LES RÉSULTATS de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) ont été proclamés hier. Le taux de réussite enregistré à Béjaïa est de 65,63%, soit 8 204 admis au total, dont 4 553 filles sur 12 501 candidats présents, selon la cellule de communication de la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa. «Ce taux de réussite propulse la wilaya de Béjaïa à la troisième place au classement général par wilaya», a indiqué la même source. Les filles arrivent en premier avec un taux de 55,5% devant les garçons dont le taux de réussite est de 44,5%, soit 3 651 garçons admis sur un total de 8 204 reçus, a-t-on détaillé. A noter que ce taux de réussite moyen a connu une légère régression par rapport à l'année précédente où il était de 67,89%. Par conséquent, il est nettement supérieur au taux national qui est de 56,33%, ce qui est perçu comme positif. Sur le plan qualitatif, la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a enregistré deux moyennes de plus de 19/20 (19,17 décrochée par la candidate Ines Smail du CEM Hadjres-Slimane du chef-lieu de Béjaïa et 19,10 obtenu par Naït Sidhoum Amine du CEM d'Ighil Ouberouak de la commune de Tala Hamza). On note l'on également 12 moyennes de plus de 18/20.

H. C.

Résultats du BEM : 56,33%

Un taux de réussite faible, mais en hausse par rapport à l'année passée

Les heureux candidats à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), ont fêté, hier, leur réussite. L'Onec (Office national des examens et concours) a dévoilé les résultats sur son site internet (bem.onec.dz) pour plus de 566 000 candidats pour le passage au cycle secondaire. Le taux de réussite cette année au niveau national est de 56,33% contre 54,42% l'année dernière.

Le taux de réussite, parmi les 566 221 candidats ayant passé l'épreuve à travers 2 234 centres d'examen du 4 au 6 juin, a atteint 56,33% au niveau national, avait annoncé la veille le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrît, sur son compte Twitter.

Quelque 7 680 détenus ont également participé à l'examen au niveau de 42 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale comme des centres d'examen officiels. Contrairement à l'année passée, le taux de réussite est en nette augmentation où l'examen avait été marqué par un taux de réussite de 54,42% parmi les 559 926 candidats.

Il est à noter que les élèves qui auront obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accéderont automatiquement en classe de première année secondaire sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de



l'année.

Sous la supervision de l'Onec et l'encadrement des personnels du secteur de l'Education conformément aux dispositions de la Convention conclue entre les ministres

de la Justice et de l'Education nationale, l'examen s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le ministère de l'Education nationale s'était engagé, à cet effet, à assurer le bon déroulement des examens, à travers des mesures strictes consistant à permettre aux élèves de passer l'épreuve dans la sérénité et le respect de l'éthique. M^{me} Benghebrît avait assuré que «toutes les mesures étaient prises pour garantir la crédibilité des examens scolaires nationaux, avec la contribution des secteurs concernés et les responsables locaux», précisant que ces mesures prévoient notamment la sécurisation des examens dans le but d'assurer leur crédibilité et de garantir l'égalité des chances entre les élèves.

Dans le même cadre, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) avait mis en place un dispositif de sécurité, à travers la mobilisation des services de la police pour sécuriser les centres d'examen.

Il en était de même pour la Gendarmerie nationale qui avait élaboré un plan de sécurité spécial pour ces examens en mobilisant les moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves, et de la Protection civile qui avait été également mobilisée pour la circonstance avec ses services techniques de prévention.

Louiza Ait Ramdane

Drogue, une gangrène qui ronge la société algérienne

La toxicomanie dans l'attente d'une prise en charge réelle

■ Plus qu'un fléau social en expansion vertigineuse secrété par la consommation de drogue, la toxicomanie est désormais un problème de santé majeur en Algérie.

Par Lynda Naili

Avec des chiffres alarmants de saisies quotidiennes de drogues et autres produits prohibitifs rendus publics par les différents services de sécurité, le nombre de personnes, tout âge confondu, qui s'y adonnent est tout aussi effrayant. Désormais, la drogue est installée à différents niveaux dans les établissements scolaires y compris les écoles primaires. Sa consommation se conjugue aussi au féminin. Bref, il s'agit véritablement d'une nécrose qui affecte la société algérienne en prenant en otage une grande partie de la jeunesse supposée être l'avenir du pays, et dont la violence en toutes formes et la criminalité sont les répercussions immédiates. Bien au-delà de l'aspect sociétal de ce fléau, en témoignent les spécialistes, la toxicomanie est à l'origine de nombreuses maladies mentales, y compris le suicide, pour lesquelles la prise en charge tant en matière d'infrastructures sanitaires et d'accueil adéquates qu'en celle de professionnels de la santé, en dépit des efforts consentis en la matière, restent insuffisants, parfois inadaptés tant la population concernée est en croissance continue. Faisant que la récidive survient souvent après une prise en charge, quand prise en charge il y a. Ainsi, pour les spécialistes, «la forte prévalence des troubles mentaux est pour beaucoup dans la conséquence d'une forte addiction qui s'étale dans le temps, non pas à une drogue mais à la prise de plusieurs drogues souvent à la fois». A cette carence, poursuivent les



R. A. D. R.

demeure pas moins que les quantités saisies restent «encore élevées». Outre la drogue dite conventionnelle, ce qui aggrave encore la situation est la circulation de drogues dites dures telles que la cocaïne, l'héroïne et autres psychotropes, à l'exemple du Rivotril, du Diazépam, Subutex et autres, notamment dans certains milieux de la société dits «aisés» ou «nouveaux riches» qui font de certains endroits publics de divertissements à l'instar «des boîtes de nuit, des points de relais de ces substances...» à tel point que la consommation du cannabis (kif) est devenue sujet d'ironie et de risée dans les quartiers réservés aux moins nantis, aux «zawaliya». Cette destruction massive, préméditée et intentionnelle de la jeunesse algérienne tient sa source essentiellement, voire exclusivement des frontières ouest du pays. Du moins pour ce qui concerne le kif. Quant aux psychotropes, il est établi qu'ils proviennent des frontières sud via des réseaux de narcotrafiants et de contrebandes transfrontalières. Parallèlement aux quantités de drogues saisies, en termes de consommation et d'addiction, les derniers chiffres donnés par l'Office national de lutte contre la toxicomanie et la drogue, et qui eux également sont tout aussi interpellants, indiquent pas moins de 600 000 toxicomanes en 2016 à travers le pays, d'autant plus qu'en réalité ils sont nettement au-dessus. Faisant que l'Algérie, qui jusqu'à il y a quelques années, était uniquement un pays de transit de drogue, notamment vers l'Europe, est désormais devenu grand pays consommateur. L. N.

spécialistes, pour la réussite d'une prise en charge médicale et sanitaire du malade, car le toxicomane est pris en tant que tel, il est primordial qu'au préalable, ce dernier se reconnaisse en tant que malade et exprime sa volonté de se soigner et de s'en sortir. «Cela ne sert à rien de ramener le malade de force s'il n'admet pas son addiction», assurent les médecins. Ce qui n'est pas évident pour le toxicomane, qui se dit faire face à la double violence institutionnelle et sociale. Et pour cause, s'il persiste dans le déni face à son accoutumance, il appréhende surtout le processus de soin du

fait qu'il sera admis en psychiatrie au même titre que les autres malades mentaux, et donc sera sujet aux mêmes actes médicaux, au même internement, à la même isolation... Et d'autre part, il appréhende aussi le regard et les préjugés de la famille ainsi que ceux de la société.

Si effectivement, il n'aura pas tout à fait tort pour ce qui est des conditions d'internement que même les professionnels de la santé mentale dénoncent, il se trouve que sur le plan social, la souffrance est bien souvent vécue plus profondément par la famille du toxicomane qui pour elle aussi, on oublie qu'elle a

besoin d'un accompagnement psychologique via des thérapies de groupes. Chose inexistante en Algérie. En effet, dans un dernier bilan publié il y a deux jours par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), plus de 19 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année 2017, dont 84,89% dans l'ouest du pays. Même si ces chiffres ont selon l'Office, connu une baisse de 50,50% par rapport à la même période de l'année 2016, en raison du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, il n'en

Saïda Benhabyles au sujet des réfugiés Les pays occidentaux, à l'origine du drame, «doivent partager le fardeau»



La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabyles, a exhorté les grandes puissances à l'origine

des drames humanitaires dans le monde à assumer et partager le fardeau avec l'Algérie qui prend en charge des milliers

de réfugiés en provenance, notamment de Syrie et des pays subsahariens.

«L'Algérie est en train de gérer avec courage les erreurs stratégiques des grandes puissances qui sont à l'origine de nombreux drames humanitaires.

Ceux qui sont responsables de cette situation doivent assumer et partager le fardeau avec l'Algérie», a indiqué M^{me} Benhabyles dans un entretien à la Radio algérienne. Elle a déclaré que «ces grandes puissances doivent soutenir l'Algérie à travers le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), qui a pour rôle de répondre aux préoccupations des réfugiés, soulignant que cette démarche ne doit consister qu'à donner les moyens et laisser libre court au pays d'accueil».

La présidente du CRA a déploré le fait que «l'Europe des droits de l'homme ait fermé ses frontières aux réfugiés», saluant la position de l'Algérie qui a pris «ses responsabilités en accueillant ces réfugiés et

en leur assurant toutes les actions humanitaires». Concernant la prise en charge des réfugiés, elle a estimé à 40 000 les réfugiés syriens en Algérie, dont une grande partie est accueillie dans 20 centres du CRA composés de chalets à Sidi Fredj (Alger). «Les enfants de ces réfugiés sont totalement pris en charge du point de vue couverture sanitaire, alimentaire et scolaire. Il y a ceux qui ont passé le baccalauréat et d'autres qui sont déjà à l'université», s'est-elle réjouie.

Concernant les Subsahariens, elle a expliqué que ces réfugiés sont pour leur majorité des nomades qui se déplacent beaucoup et dont la plus grande population se trouve à Tamanrasset.

«Ils se déplacent de centre en centre où ils trouvent toutes les commodités. Ils se douchent, se soignent, reprennent des forces et quittent le centre pour un autre dans une autre wilaya», a-t-elle ajouté.

Safy T.

Conseil de la nation

Tebboune présente aujourd'hui son plan d'action devant le Sénat

■ Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, présente mercredi au Conseil de la nation une communication sur le Plan d'action de son gouvernement, adopté vendredi dernier par l'Assemblée populaire nationale, et qui vise à mettre en œuvre le nouveau modèle de croissance économique, tout en préservant les acquis sociaux.

Par Ihsane Ch.

La principale préoccupation du gouvernement est de «trouver des solutions permettant de préserver les équilibres financiers majeurs pour éviter le recours à l'endettement extérieur, renforcer la cohésion sociale et préserver la sécurité et la stabilité» du pays, a souligné le Premier ministre vendredi soir devant les députés.

L'objectif est d'assurer «une transition souple vers un système économique moderne qui se libère progressivement de la dépendance aux hydrocarbures», a-t-il expliqué.

Le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République s'articule autour du renforcement de l'Etat de droit, la modernisation des finances publiques et du système bancaire, l'assainissement de la sphère économique, la promotion de l'investissement et la valorisation des richesses du pays.

Concrètement, le gouvernement prévoit de soumettre au Parlement des projets de loi découlant de la dernière révision constitutionnelle visant à renforcer l'édifice institutionnel. Il s'agit fondamentalement d'un «approfondissement» de la réforme de la justice dans le sens d'une protection accrue des droits et libertés des citoyens.

Au titre de la bonne gouvernance, l'Exécutif œuvrera, notamment à renforcer la moralisation de la vie publique, à éliminer les situations de conflit d'intérêt et d'incompatibilité dans l'exercice des mandats et fonctions, à protéger les biens publics, à renforcer la lutte contre la corruption et à prendre toutes les mesures visant à lutter contre le gaspillage.

M. Tebboune a annoncé, dans ce cadre, la création, au niveau du Premier ministère, d'une inspection générale ayant pour mission de contrôler les finances publiques et conférer davantage de transparence au financement et à la réalisation des projets

publics.

En matière de développement humain, le Plan d'action indique que les efforts seront orientés dans le sens de l'achèvement, à la fin 2019, des 1 600 000 logements publics en cours de réalisation, le logement demeurant une «priorité nationale». Dans le même registre, l'accès aux énergies et à l'eau, l'amélioration du système national d'enseignement et de formation et la modernisation du système national de santé, figurent parmi les priorités du gouvernement.

Le Plan d'action met également l'accent sur la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite, la promotion de l'emploi et le renforcement des mécanismes de solidarité nationale.

Dans cet ordre d'idées, une réflexion sera engagée en vue d'un meilleur ciblage, à travers des «statistiques fiables», des catégories sociales ouvrant droit aux subventions de l'Etat.

Dans le domaine financier et économique, le gouvernement prévoit de transformer le régime de croissance en l'orientant vers le développement des secteurs productifs de richesse et de valeur ajoutée et d'emploi en optant, notamment, pour une démarche budgétaire renouée,

une rationalisation des dépenses publiques, une réforme du système fiscal, un renforcement du rôle économique des collectivités locales, une amélioration du climat des affaires et un encouragement de l'investissement. Concernant le volet fiscal, le gouvernement entend élargir le recouvrement de la fiscalité ordinaire, pour compenser la fiscalité pétrolière en recul à cause de la baisse des cours de l'or noir, augmenter les taxes sur les produits de luxe et l'impôt sur la fortune et exonérer davantage les citoyens à faibles revenus des charges fiscales en vue de préserver leur pouvoir d'achat.

Pour le commerce extérieur, M. Tebboune a indiqué que le gouvernement poursuivra ses efforts pour limiter les importations et préserver ainsi les réserves de change du pays estimées actuellement à quelque 114 milliards de dollars. Dans le même temps il veillera, a-t-il dit, à éviter une pénurie ou une rupture d'approvisionnement du marché, l'objectif étant, a-t-il ajouté, de protéger la production nationale. Il a précisé, à cet égard, que le gouvernement œuvrera, à la faveur de la politique de réduction des importations des produits de luxe et la lutte contre la surfacturation, à réduire le défi-



PH. R.

cit de la balance commerciale de 16 milliards de dollars en 2016 à moins de 10 milliards de dollars à la fin de l'année cours. Les députés de l'APN ont adopté le 23 juin à la majorité (402 députés sur 462) le plan d'action du gouvernement, présenté le 21 du même mois par le Premier

ministre, conformément à l'article 94 de la Constitution.

M. Tebboune a été nommé le 24 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au poste de Premier ministre, en remplacement de Abdelmalek Sellal.

I. Ch./APS

Tizi-Ouzou

Regain d'intérêt pour la céréaliculture

Un regain d'intérêt pour la céréaliculture est enregistré ces dernières années dans la wilaya de Tizi-Ouzou, se traduisant par une augmentation de la superficie consacrée à la culture de céréales, a-t-on appris mardi de la direction locale des services agricole (DSA).

Selon le chef de service Organisation de la production et appuis technique (OPAT) Chebah Sid Ahmed, la superficie consacrée à la culture des différents types de céréales et particulièrement du blé dur, est en hausse d'année en année. Cette saison, une superficie supplémentaire de 1075 ha cultivée en céréales, est enregistrée comparativement à la saison 2016, a-t-il indiqué.

La campagne moisson-battage de cette année concernera donc une superficie totale de 6 683 ha (toutes céréales confondues),

contre 5 608 ha la saison dernière, a observé M. Chebah qui a expliqué ce regain d'intérêt des agriculteurs pour cette filière par le fait qu'elle ne soit pas trop exigeante en main d'œuvre comparativement à d'autres, dont le maraîchage. S'agissant de la campagne moisson-battage de cette année et qui a été lancée à la mi-juin, il est attendu la récolte d'un total de 167 075 qx de céréales grâce à un rendement de 25 qx/ha contre un rendement de 22 qx/ha, en 2016. Cette hausse du rendement est due aux conditions climatiques favorables de cette année ou il n'y a pas eu de grêle ni de fortes fluctuations de températures a expliqué ce même responsable.

Sur les 6 683 ha de céréales, 6 620 ha sont réservés au blé dur et dont 500 ha ont été récoltés, 52 ha de blé tendre non encore récol-

tés, 300 ha d'orge dont 100 ha récoltés et 96 ha d'avoine dont 10 ont été récoltés, ce qui a donné une quantité totale de 15 330 qx de céréales moissonnés depuis le début de la campagne, a-t-il précisé.

La céréaliculture dans la wilaya de Tizi Ouzou, une région connue pour son relief accidenté (85% de son territoire est zone de montagne), est pratiquée dans les quelques plaines de Draa El Mizan, Tizi Ghennif et Fréha et dernièrement dans la région d'Azazga, ou des agriculteurs ont relancé cette filière, a-t-on ajouté de même source.

S'agissant du parc mécanique mobilisé pour cette campagne de moisson-battage, il est composé de 28 moissonneuses-batteuses, a souligné M. Chebah.

Asma N.

Activité de la police durant le mois de ramadhan à Béjaïa

247 affaires enregistrées impliquant 116 individus

Pas moins de 247 affaires ont été enregistrées durant les 25 premiers jours du mois de ramadhan dans lesquelles sont impliquées 116 personnes dont 20 d'entre elles ont été placées en détention et 40 autres ont été libérées, selon le bilan de la sûreté de wilaya. Ainsi, les atteintes aux personnes viennent en première position avec 112 affaires dans lesquelles sont impliqués 42 individus dont 11

ont été mis en liberté, selon un bilan de la sûreté de wilaya. Les affaires d'atteinte aux biens viennent en deuxième position avec 106 crimes, 28 arrestations et 7 placés en détention et 11 autres ont été mis en liberté. Les services de police ont traité aussi neuf affaires de drogue au cours desquelles ont été saisis 754,29 kg de kif traité et 401 comprimés de psychotropes. Ils sont 21 individus impliqués dans ces affaires

dont 12 ont été écroués et 9 autres ont été libérés. Une affaire de meurtres et une affaire de cybercriminalité ont été recensées aussi et deux autres personnes ont été arrêtées et écrouées. Par ailleurs, la police a traité 9 crimes économiques dans lesquels sont impliquées 5 personnes, 4 ont été mises en liberté. En ce qui concerne la sécurité publique, la sûreté de wilaya a fait part dans son bilan

de contrôle de 9 597 véhicules durant les 25 premiers jours du mois de jeûne. Au cours de ces contrôles, il a été enregistré 63 délits routiers 22 délits de coordination et 59 arrestations. De ces contrôles aussi, il a été enregistré 11 mises en fourrière, 880 amendes, 302 retraits de permis de conduire. Dans le registre des accidents de la route, il a été enregistré 26 accidents ayant fait 34 blessés. La police a dressé

aussi 68 dossiers de parkings non autorisés, 21 constructions illicites et 73 obstructions à la voie publique. Par ailleurs, en ce qui concerne les motocyclistes, il a été enregistré 71 délits, 63 mises en fourrière et 50 retraits de permis. A noter que la sûreté de wilaya a mobilisé pour la circonstance 2 660 policiers dont 1 292 au niveau du chef-lieu et 1 368 dans les 16 autres daïras où elle est présente. **Hocine Cherf**

Inflation

Le taux moyen annuel à près de 7%

■ Les prix des produits agricoles frais ont enregistré une baisse de 3% en mai 2017 par rapport à avril dernier, à l'exception des fruits qui ont augmenté de 8,3% et des poissons qui ont connu une hausse de 3,2%.



Par Salem K.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à 6,9% jus-

qu'à fin mai 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mai 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte

des douze mois allant de juin 2016 à mai 2017 par rapport à la période allant de juin 2015 à mai 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice des prix de

mai 2017 par rapport à ceux d'avril 2017, elle a reculé de 0,4%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont baissé de 1,1%, résultant notamment de la chute des prix de produits agricoles frais. Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une baisse de 3% en mai 2017 par rapport à avril dernier, à l'exception des fruits qui ont augmenté de 8,3% et des poissons qui ont connu une hausse de 3,2%. Les baisses des prix ont été enregistrées, à titre d'exemple, pour les viandes rouges (-1,3%), les viandes blanches (-1,2%), les légumes (-12,7%) et la pomme de terre (-13,2%). Pour ce qui est des produits agroalimentaires, les prix ont connu une hausse mensuelle de 0,9%. Par ailleurs, les prix des biens manufacturés ont affiché une croissance de 0,1% alors que ceux des services ont

augmenté de 0,6%. Par groupe de biens et services, les prix de l'habillement-chaussures ont enregistré une hausse mensuelle de 0,7%, alors que ceux du groupe santé-hygiène corporelle ont connu une augmentation de 1,4%, tandis que le reste s'est caractérisé par des stagnations. Pour rappel, la loi de finances 2017 prévoit une inflation de 4%.

S. K./APS

Concurrence L'UE inflige à Google une amende record de 2,42 milliards d'euros

LA COMMISSION européenne a infligé hier une amende record de 2,42 milliards d'euros à Google pour avoir abusé de sa position dominante dans la recherche en ligne afin de favoriser son comparateur de prix «Google Shopping». «Google a abusé de sa position dominante sur le marché des moteurs de recherche en favorisant son propre service de comparaison de prix dans ses résultats de recherche et en rétrogradant ceux de ses concurrents», a déclaré la Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, citée dans un communiqué. Dans un cas d'abus de position dominante, l'amende la plus importante jamais prononcée par Bruxelles s'élevait jusqu'alors à 1,06 milliard d'euros, contre le géant américain des puces informatiques Intel, et remontait à 2009. «Ce que Google a fait est illégal au regard des règles de concurrence de l'UE. Elle a empêché les autres sociétés de livrer concurrence sur la base de leurs mérites et d'innover. Et surtout, elle a empêché les consommateurs européens de bénéficier d'un réel choix de services et de tirer pleinement profit de l'innovation», a précisé la même source. Cette décision survient moins d'un an après la décision de la Commission européenne de sanctionner un autre géant américain, Apple, pour avoir bénéficié d'avantages fiscaux indus accordés par l'Irlande : l'exécutif européen avait alors sommé le 30 août 2016 la firme américaine de rembourser à Dublin plus de 13 milliards d'euros. Une telle décision défavorable à une entreprise américaine pourrait accentuer les tensions entre Bruxelles et Washington, déjà fortes depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir et alors que doit se tenir dans moins de deux semaines un G20 à Hambourg, les 7 et 8 juillet.

R. E.

Ressources en eau

Examen des opportunités de coopération entre l'Algérie et la Chine

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a reçu l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guanyu, avec lequel il a évoqué les opportunités de coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont évalué les relations bilatérales dans le domaine des ressources en eau, jugées «très positives» au regard du programme de développement auquel ont participé les entreprises chinoises, souligne la même source.

A cet effet, M. Necib a exprimé sa satisfaction quant à l'apport des opérateurs économiques chinois dans l'essor qu'a connu son secteur et a exprimé le souhait de voir poursuivre ce partenariat en invitant la Chine à accompagner l'Algérie dans la diversification

de son économie. Pour sa part, l'ambassadeur chinois a fait part de la disposition de son pays à accompagner le développement du secteur des ressources en eau en Algérie, rappelant les progrès réalisés par son pays dans ce domaine.

S. O.

Commerce

Quatrième round de négociations entre l'Union européenne et le Mexique

Le quatrième round de négociations entre le Mexique et l'Union européenne (UE) pour moderniser leur traité de libre-échange a débuté. Les négociations se déroulent à Mexico et se poursuivront jusqu'à vendredi. Le Mexique cherche à améliorer son accès au marché agricole commun, tandis que l'Europe vise notamment le marché énergétique mexicain. Le processus de modernisation de cet accord, signé en 2000, a débuté en mai 2016 mais s'est accéléré depuis l'arrivée au pouvoir de M. Trump. Le président républicain a lancé la renégociation de l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna) qu'il accuse de détruire les emplois américains. Le Mexique

exporte environ 80% de ses produits vers les Etats-Unis. En avril, le troisième round de négociations s'était déroulé à Bruxelles, au cours duquel des avancées ont eu lieu en matière d'accès au marché, d'appellations contrôlées, de mesures sanitaires, de services, d'investissement, de développement durable, d'énergie et de matières premières. La chancelière allemande Angela Merkel a assuré, lors de sa visite au Mexique le 9 juin, que l'accord ne visera pas seulement à développer le libre-échange commercial mais également à renforcer la coopération politique entre les deux entités. Les négociateurs espèrent parvenir à un accord vers la fin de l'année. Le cinquième

round de négociations se déroulera à Bruxelles. Le commerce entre le Mexique et l'Union européenne a triplé entre 1999 et 2016, passant de 18,5 milliards de dollars à 61,6 milliards de dollars, selon les autorités mexicaines. En 2016, les exportations du Mexique vers l'Union européenne ont atteint 19 milliards de dollars, un chiffre néanmoins modeste en comparaison du volume des exportations mexicaines vers les Etats-Unis qui a atteint 302 milliards de dollars l'an dernier. Au sein de l'Union européenne, l'Allemagne est le principal destinataire des exportations mexicaines, devant l'Espagne et la France.

Safia T./Agences

Prix

Le Brent remonte à plus de 46 dollars à Londres

Les prix du pétrole montaient un peu hier en cours d'échanges européens, tentant de nouveau de se reprendre mais les inquiétudes liées à la surabondance de l'offre continuent d'assombrir les perspectives du marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 46,34 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 51 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 44 cents à 43,82 dollars.

«Les cours du pétrole continuent de monter doucement après des plus bas en plus de sept mois pour le Brent et 10 mois pour le WTI atteints la semaine dernière», a observé Mihir Kapadia, directeur de Sun Global Investments. «Les mouvements du marché mardi montrent que la matière première essaie de reprendre pied, mais il est difficile de tabler sur une hausse des cours à moyen terme», a estimé M. Kapadia. En effet, malgré les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires pour limiter leur production, le marché mondial de l'or noir reste en net

surplus de l'offre par rapport à la demande. La production de pétrole de schiste aux Etats-Unis n'a cessé d'augmenter ces dernières semaines, et le niveau des réserves américaines d'or noir reste élevé. Dans ce contexte, les investisseurs décortiqueront mardi après la fin des échanges en Europe la publication des données de la fédération professionnelle américaine (API) sur les réserves de pétrole la semaine dernière, à la veille de la diffusion du rapport hebdomadaire officiel du département de l'Energie (DoE).

APS

Béjaïa

L'Aïd El fitr fêté dans la joie

■ Comme chaque année, la fête de l'Aïd El-Fitr a été célébrée dans une ambiance bon enfant, notamment avec la prière de l'Aïd pour les fidèles, les visites familiales et le recueillement, selon les coutumes et traditions religieuses de la région.

Par Hocine Cherfa

La canicule (44°C dans la région de la Soummam et 40°C dans la ville de Béjaïa) qui a affecté la région ces derniers jours, surtout les deux jours de l'Aïd n'a pas dissuadé les gens d'aller rendre visite à leurs proches et les congratuler à cette occasion. L'Aïd a été marqué par la pénurie d'eau potable dans certains quartiers de la ville de Béjaïa, notamment à Tizi. Cette pénurie est due à la défectuosité des



réseaux et l'opération de renouvellement et de réparation des adductions est en cours. Les habitants se sont plaints de cette pénurie qui dure depuis deux mois. «L'eau ne coule que rarement dans les robinets; il faut guetter son retour afin de remplir rapidement les jerricans avant qu'elle soit sus-

pendue en moins d'une heure», déplorent les habitants qui ont appelé l'ADE à trouver une solution à ce problème et mettre fin à leur calvaire. L'Aïd a été marqué aussi par l'augmentation des prix des fruits et légumes. Hormis le prix de la pastèque qui est resté stable et abordable, les prix des autres fruits

se sont envolés ces derniers jours et surtout hier avec l'augmentation de la demande due aux mouvements des gens, notamment les visites familiales qu'effectuent les gens à leurs proches. Les légumes et les viandes n'ont pas échappé à la spéculation; ils ont connu aussi des augmentations ces derniers

jours. Pour sa part, la Protection civile a enregistré une noyade avant-hier vers 18h30 dans un lieu non surveillé près du tunnel d'Aokas. Il s'agit d'un jeune homme de 18 ans originaire de la commune de Tizi N'berber située sur les auteurs d'Aokas. Le corps inerte de la victime a été repêché par les plongeurs de la Protection civile une heure après sa noyade. A noter que l'Aïd a été marqué aussi par des offrandes dans la région, à Amizour, Timezrit et des actions de solidarité envers les démunis et notamment, les sacrifices de bœufs et la distribution de parts de viandes et aussi de couffins alimentaires aux démunis. Ces gestes ont contribué à renforcer les liens de fraternité entre familles et villageois et c'était l'occasion de dissiper les malentendus et les différends entre habitants du même patelin. A noter que la permanence qui a été assurée par les commerçants par l'ouverture de leurs magasins a bien fonctionné. Rares sont les commerçants qui n'ont pas respecté les consignes de la direction du commerce le premier jour de la fête de rupture du jeûne. Cependant, le transport de voyageurs interwilayas et aussi vers les villages enclavés a beaucoup manqué le premier jour de l'Aïd mais les choses sont rentrées dans l'ordre hier.

Lydia O./APS

H. C.

Adrar

Divers projets pour améliorer le cadre de vie des habitants de Tamantit

Plusieurs projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune de Tamantit (12 km au sud d'Adrar) ont été concrétisés durant les cinq dernières années, a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau potable (AEP) à la faveur de neuf ksour de la région, sur un réseau de plus de 30 km, et un château d'eau d'une capacité de 2 000 m³, en plus la réhabilitation de deux foggaras situées dans les ksour d'Abenkour et de Boufaddi, et le fonçage de nouveaux puits pour alimenter ces deux systèmes d'irrigation traditionnelle, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Allal Souilem. Dans le même sillage, les travaux de réhabilitation de quatre autres foggaras à travers les ksour d'Anhil, Noumamnass, Touki et Bouzidia sont en cours d'exécution, a-t-il ajouté. La réalisation d'un réseau d'assainissement dans les différentes concentrations d'habitants relevant de cette collectivité, a permis de porter le taux global de raccor-

dement de 25 à 80 %, selon la même source. S'agissant de l'aménagement urbain, une opération portant aménagement extérieur du siège de la commune (réalisation de trottoirs, des espaces verts et de l'éclairage public) a été également réalisée, en plus de l'ouverture de nouvelles voies secondaires pour le désenclavement de plusieurs ksour de cette région. Concernant le secteur du tourisme et de l'artisanat, une action de remise en état a touché le centre local de l'artisanat implanté au chef-lieu de la commune ainsi que la construction d'un arc répondant à l'architecture typique de la région, et aussi l'ouverture d'un marché couvert au profit des jeunes pour favoriser l'activité commerciale, a-t-il fait savoir cet élu.

S'agissant du secteur de la jeunesse et des sports, un projet de la réalisation d'une piscine semi-olympique (en voie de réception) a été retenu en faveur de cette collectivité dans le but de développer la pratique de la nation au milieu des jeunes. Un programme de 1 137 unités, toutes formules confondues, a été accordé à la commune de

Tamantit. Il s'agit de 872 habitations rurales, ainsi que 115 autres inscrits dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), et 150 logements publics locatifs (LPL), dont 32 unités ont été déjà attribuées.

Programmes d'habitat et autres dans les secteurs de l'énergie et des forêts

Le parc immobilier de Tamantit a été renforcé, également par la création de 17 lotissements (50 lots de terrains chacun), a indiqué M. Souilem. Concernant le secteur de l'énergie, un total de 500 foyers répartis sur différents quartiers de cette collectivité ont été alimentés en gaz naturel, avec l'extension du réseau de l'électricité, notamment au niveau de ksour de Tamantit et Ouled El-Hadj Mamoune. Pour préserver la biodiversité et l'environnement, une large opération de boisement a été réalisée sur une superficie totale de 10 hectares sur le flanc Sud de la commune de Tamantit.

Souk Ahras

Des mécanismes pour intensifier la cerisiculture

La direction des services agricoles (DSA) entend mettre en place des mécanismes pour développer et intensifier la cerisiculture dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), a indiqué le directeur local du secteur, Abdelwahab Gheraïbia. Un début de concrétisation de cet objectif est «palpable» avec le passage cette saison de la surface consacrée à cette arboriculture fruitière de 170 hectares à 201 hectares a précisé le même responsable soulignant l'entrée en phase d'exploitation du périmètre de concession El Melz, où plus de 1 000 hectares devraient

être réservés à cette culture dans les communes d'Ouled Driss et Ouilène. La récolte des 170 hectares de vergers productifs a atteint cette saison 6.700 quintaux avec un rendement moyen de quintaux à l'hectare, a ajouté le DSA qui a indiqué la disponibilité de ce fruit sur les marchés de la wilaya à prix allant de 200 à 600 DA le kg en fonction de la qualité. Une première opération de distribution de concession à 76 agriculteurs a été effectuée pour la création de vergers de cerisiers sur 382 hectares de ce périmètre de concession El Melz qui s'étend sur 1 500 hectares, a

encore détaillé ce responsable qui a relevé que l'objectif est de faire de cette région «un pôle de cerisiculture». La stratégie de développement de cette arboriculture fruitière, a ajouté M. Gheraïbia, vise à terme, de «diriger ce fruit vers l'exportation et des efforts sont faits par la chambre de l'agriculture et un bureau d'études étranger pour préparer le terrain dans cette perspective». De son côté, le président de la chambre de l'agriculture, Yazid Hamblil, a indiqué qu'un expert étranger a été contacté à cet effet et des échantillons des produits agricoles de

la wilaya ont été envoyés vers un laboratoire allemand en vue de l'obtention d'un certificat de conformité. Nombre d'investisseurs ont en outre manifesté leur intérêt pour placer les produits locaux sur le marché international, a-t-il assuré. Dans cette même perspective, un forage a été réalisé dans la région pour assurer l'irrigation de 350 hectares de vergers de cerisiers dans une première phase, a-t-on indiqué. Le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, a invité dernièrement les bénéficiaires d'actes de concession à exploiter les terres pour cultiver des ceri-

siers et à se diriger vers l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) pour obtenir des crédits non rémunérés ainsi qu'à profiter de l'orientation technique assurée par l'Institut national de l'arboriculture fruitière de Skikda. Plusieurs cerisiculteurs de Souk Ahras ont participé à la 8^e édition de la fête de la cerise de Tizi Ouzou. Peu calorique mais savoureuse, la cerise regorge d'antioxydants et de fibres, de sels minéraux et de vitamines et a des effets bénéfiques pour le système digestif et en cas de problèmes cardiovasculaires.

Hatem D./agences



Sahara occidental

Ibrahim Ghali salue le sacrifice et la résistance de son peuple

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Ibrahim Ghali, a salué les sacrifices et la résistance du peuple sahraoui et des détenus politiques dans les prisons de l'occupant marocain pour le recouvrement de leur indépendance, rappelant que le Maroc tend en vain de saper la volonté du peuple sahraoui à travers ses violations continues des droits de l'homme.

Par Amel D.

«Le peuple sahraoui célèbre l'Aïd El Fitr tout en poursuivant sa lutte pour le recouvrement de son indépendance à l'instar de tous les peuples du monde», a affirmé le président sahraoui dans un message aux détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines et au peuple sahraoui. «Le peuple sahraoui qui poursuit son combat libérateur sous la direction du Front Polisario en payant un lourd tribut, demeurera fidèle à ses engagements jusqu'au recouvrement de son droit sacré à la liberté et à l'indépendance», a ajouté M. Ghali. «Quarante quatre années durant, son engagement à la cause nationale s'est traduit par de nobles actes de dévouement, d'abnégation et de résistance qui se sont soldés par des milliers de martyrs, de disparus, de blessés et de détenus», a soutenu le président sahraoui, soulignant que «son armée vaillante, l'Armée de libération populaire sahraouie, a mené des combats héroïques que l'histoire de l'humanité retiendra». Dans son message, le secrétaire général du Front Polisario a rendu hommage à ces «héros qui sont

à l'avant-garde de l'intifada pour l'indépendance et de la lutte pacifique, notamment depuis le 21 mai 2005», soulignant que «leur résistance et la bravoure dont ils font montre dans les geôles, malgré les injustices qu'ils subissent de la part de leurs bourreaux, montrent qu'ils sont animés d'une volonté inébranlable de triompher et qu'ils sont prêts à consentir tous les sacrifices pour faire entendre la voix du peuple sahraoui qui aspire à la liberté et à l'indépendance». «Vous êtes un exemple pour tous les Sahraouis qui saluent votre courageuse résistance face aux pratiques coloniales auxquelles se livre l'occupation marocaine», a-t-il ajouté à l'adresse des détenus. Le président sahraoui a saisi cette occasion pour rappeler que «l'occupation marocaine cherche par tous les moyens à entamer la détermination du peuple sahraoui en recourant aux pratiques les plus abjectes et en commettant des violations flagrantes des droits de l'homme». «Ce qui est infligé aux détenus politiques sahraouis, le groupe de Gdeim Izik, met à nu les pratiques colonialistes abjectes de l'occupation marocaine qui, après les avoir soumis à des tribunaux militaires, leur a imposé des simulacres de



PH : DR

procès dans des tribunaux civils fictifs qui n'ont aucune légitimité», a-t-il dit. «Votre cause est juste et le peuple sahraoui continuera à vous accompagner pour hâter votre libération inconditionnelle», a-t-il ajouté, s'engageant à «aller de l'avant sur la voie de la lutte jusqu'à la réalisation de tous les objectifs du peuple sahraoui, à savoir la libération, l'autodétermination et l'indépendance».

1 277 enfants sahraouis en Andalousie pour les vacances

1 277 enfants sahraouis âgés entre 8 et 13 ans commencent à arriver dans la région andalouse de l'Espagne dans le cadre du programme de solidarité intitulé (Vacances de la paix). Cette nouvelle opération de solidarité est organisée, selon un commu-

niqué de la Fédération andalouse des associations solidaires avec le Sahara occidental (Fandas), par les associations amies avec le peuple sahraoui, la délégation sahraouie de cette région espagnole et la collaboration active de 1 300 familles andalouses qui vont accueillir ces enfants dans leurs maisons pendant les mois de juillet et août prochains. Toutes les mesures nécessaires ainsi que toutes les conditions requises pour l'entrée, le séjour et le départ de ces enfants sahraouis et leurs compagnons ont été approuvées par le Conseil des ministres du gouvernement régional andalou, précise la même source. Tôt dans la journée du dimanche, huit avions étaient arrivés à l'aéroport de Malaga alors que d'autres avions sont attendus à l'aéroport de

Séville en provenance des camps des réfugiés sahraouis, ajoute le même document. L'objectif principal de ce programme, ajoute la Fédération andalouse des associations solidaires avec le Sahara occidental occupé depuis plus de 41 ans, est de permettre aux enfants sahraouis de passer un séjour agréable en Espagne. Un suivi médical sera assuré à ces enfants qui sont les petits ambassadeurs de la cause sahraouie, explique-t-on de même source.

Dans son communiqué, la Fédération andalouse des associations solidaires avec le peuple sahraoui a également appelé la communauté internationale à œuvrer rapidement pour trouver une solution au conflit du Sahara occidental occupé par le Maroc après avoir été abandonné par l'Espagne. Cette fédération souhaite enfin que le référendum d'autodétermination prévu par les résolutions internationales soit tenu afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son avenir.

Le programme «Vacances de la paix» est le deuxième plus important programme de solidarité espagnole avec le peuple sahraoui après celui du programme de la caravane alimentaire. Il permet à des milliers d'enfants de séjourner en Espagne dans des familles d'accueil. Les associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui, en dépit de la crise économique qui secoue leur pays depuis déjà quelques années, se démentent comme elles peuvent durant toute l'année pour récolter les fonds nécessaires pour concrétiser ce programme de vacances. En 2016, plus de 5 000 enfants sahraouis ont pu séjourner, grâce à ce programme, à travers toute la péninsule ibérique.

A. D./APS

Tunisie

Le tourisme redémarre doucement

Le tourisme tunisien retrouve peu à peu des couleurs. Deux ans après l'attentat perpétré dans la station balnéaire de Sousse qui avait provoqué la mort de 38 touristes, les Européens reviennent progressivement. Mais les niveaux de l'époque sont loin d'être atteints. Le tourisme, l'une des principales ressources économiques de la Tunisie, commence à sortir de sa torpeur. Deux ans après l'attentat perpétré à Sousse en juin 2015 (38 touristes assassinés), les voyageurs européens reviennent peu à peu. Les responsables du secteur se réjouissent de voir progressivement rouvrir les hôtels fermés depuis la révolution du Jasmin. L'enjeu est important : le tourisme représente 7% du PIB tunisien. Si les pays du sud de l'Europe (Espagne et Portugal), plébiscités depuis plusieurs années, continuent d'attirer le plus grand nombre de Français, la Tunisie séduit de nouveau ces derniers. C'est la destination qui enregistre la plus forte hausse de réservations (+211%) de la part des vacanciers de l'Hexagone, selon les chiffres de la Fédération des entreprises du voyage. De

son côté, le groupe TUI France annonce une hausse de 39% des réservations pour ses clubs en Tunisie. Mais si les progressions en pourcentage sont élevées, les chiffres en valeur restent faibles. Avec 180 000 clients (+44%) depuis le début de l'année, selon les données fournies par l'ambassade de Tunisie, le pays est encore loin de retrouver les niveaux atteints en 2010, année qui a précédé la révolution du Jasmin. Cette année-là, 1,4 million de touristes français avaient franchi la Grande Bleue pour profiter de sites historiques à des prix (très) abordables. «Sauf catastrophe imprévisible, 500 000 Français viendront en Tunisie cette année, indique une porte-parole de l'ambassade. Et nous espérons au total 6 millions de touristes. L'élément sécuritaire semble intégré et la propagation des attentats dans l'Europe entière démontre que la Tunisie n'est pas moins sûre que d'autres pays». Et la faiblesse du dinar tunisien, notamment par rapport à l'euro, est un argument de taille que ne manquent pas d'utiliser les agences de voyage. Les Russes restent quant à eux

des clients fidèles. Les experts assurent qu'ils ont sauvé la saison touristique tunisienne en 2016 (623 000 visiteurs), et ils devraient être encore nombreux cette année.

L'Algérie en tête

Le réchauffement progressif des relations entre la Russie et la Turquie jette cependant un doute. En effet, la Tunisie avait bénéficié de la brouille apparue en 2015 entre Moscou et Ankara, consécutive à la destruction d'un avion de l'armée russe par l'armée turque. Les agences de voyages russes avaient orienté leurs clients vers la Tunisie, les détournant ainsi de leurs habituels sites touristiques turcs. Quoiqu'il en soit, les deux voisins de la Tunisie, l'Algérie et la Libye, restent les premiers clients du secteur touristique. L'année dernière, 1,8 million d'Algériens ont franchi les frontières. Il s'agit du plus important contingent de touristes étrangers devant les Libyens (500 000 touristes).

Halim O./Agences



Pakistan

Les autorités commencent à sévir contre le trafic d'organes

■ Lors d'une descente dans un hôpital clandestin à Lahore, la police a pris sur le fait deux médecins en train de greffer deux reins en toute illégalité, avec les donneurs et les patients encore endormis sur les tables d'opération.

Par Rosa F.

Les médecins ont été autorisés à terminer l'opération, puis interpellés, ainsi que leurs assistants et leurs clients venus d'Oman, un cas qui selon les autorités pakistanaises pourrait marquer un tournant dans leur lutte contre le trafic d'organes.

Le Pakistan, avec ses inégalités criantes, est de longue date une plateforme internationale pour le trafic d'organes. Les autorités se disent impuissantes pour lutter contre cette criminalité.

Il n'existe pas de système généralisé de dons d'organes après le décès, mal vu d'un point de vue religieux et social, ni de registre national des personnes en attente de greffe.

Reste aux patients à trouver eux-mêmes un candidat au don, qui est légal tant qu'il est volontaire, sans contrainte ni paiement.

Mais l'écart est tel entre l'offre légale et la demande que les patients aisés se tournent vers des mafias trafiquant les organes, exploitant à grande

échelle des millions de pauvres aux abois.

Un rein peut s'acheter à un prix si compétitif que des patients étrangers viennent notamment du Golfe, d'Afrique et du Royaume-Uni pour se faire greffer.

A défaut de contrôles, ce trafic a prospéré au vu et au su de tous, dans des établissements ayant pignon sur rue.

Dans un bon hôpital privé d'Islamabad, il n'a ainsi fallu que quelques minutes à un journaliste de l'AFP pour se voir proposer par un «agent» un donneur et de l'aide pour obtenir le permis gouvernemental de greffe du rein, le tout pour 23 000 dollars.

L'Autorité de contrôle des greffes humaines (HOTA) se dit dépourvue pour lutter contre ce trafic. Si un donneur affirme agir bénévolement, «il n'y a rien qu'on puisse faire pour le vérifier», déplore le D^r Suleman Ahmed, cadre de l'Autorité.

Mais la descente de police le 30 avril dans une maison de Lahore montre que les autorités ont décidé de sévir, souligne Jamil Ahmad Khan Mayo, directeur adjoint de l'Agence fédérale



PH. > D. R.

d'investigation (FIA). Jusqu'en mars, les autorités provinciales étaient chargées de faire appliquer les lois sur le don d'organe. Mais depuis, un organisme puissant et respecté a été chargé d'enquêter sur ces affaires à travers le pays, la FIA.

Dans l'affaire de Lahore, les 16 suspects arrêtés sont derrière les barreaux et l'enquête se poursuit. Ils risquent jusqu'à dix ans de prison.

«Par ce raid, nous voulons envoyer le message fort à l'étranger que le Pakistan n'est plus un lieu sûr pour les greffes de rein illégales», souligne le directeur adjoint de la FIA.

Mais rien n'a été fait pour s'attaquer aux causes du mal, soulignent les experts.

«Ce commerce illégal profite aux riches et à l'élite du pays», relève Mumtaz Ahmed, chef du service de néphrologie à l'hôpital public Benazir-Bhutto à Rawalpindi, une ville attenante à Islamabad.

Pour M. Ahmed, membre d'une commission d'enquête gouvernementale sur les trafics de reins, c'est ce qui rend les élus réticents à faire appliquer la loi.

Les dirigeants de la FIA, quant à eux, assurent qu'ils sévi-

ront sans exception. Les problèmes rénaux sont très répandus au Pakistan, selon un des principaux établissements de greffe, le Sindh Institute of Urology and Transplant (SIUT), à Karachi : chaque année, environ 25 000 personnes sont touchées, mais seules 10% sont dialysées et 2,3% greffées.

«De nombreux patients viennent nous voir avec un membre de leur famille prêt à donner un rein», explique M. Ahmed. «Puis ils changent d'avis et se rendent dans un hôpital privé, quand ils apprennent que là, ils peuvent acheter un rein».

Face à cette demande, l'offre ne manque pas parmi les plus défavorisés, qui y voient un moyen de sortir de la misère.

Dans les usines, les champs et les briqueteries, nombre de travailleurs se retrouvent esclaves, piégés par des dettes contractées auprès de leur employeur pour se soigner ou élever leurs enfants. Ils remboursent leur dette par leur travail, dans un cycle d'exploitation que certains espèrent briser en vendant un organe.

C'est ce qui est arrivé à Bushra Bibi, qui souffre continuellement depuis qu'elle a vendu son rein il y a douze ans.

Essuyant quelques larmes discrètes, M^{me} Bibi raconte comment son père a eu besoin d'argent pour se faire soigner et rembourser une dette, si bien qu'elle a vendu son organe pour 110 000 roupies (930 euros).

Puis, lorsque son beau-père est tombé malade, son mari s'est à son tour résigné à vendre un rein.

Depuis cette décision désespérée, ils peinent à travailler et à s'occuper de leurs cinq enfants – au final, ils doivent encore plus d'argent qu'avant l'opération.

«Je n'arrive pas à balayer les gens se moquent car je ne parviens pas à finir mes tâches ménagères», dit-elle.

Dans la région où habite Bibi et sa famille, le district fertile de Sargodha dans le Pendjab, il y a tant de victimes de ce trafic qu'un habitant, Malik Zafar Iqbal, a décidé de monter un syndicat pour défendre les droits des donneurs.

Montrant à l'AFP une liste de plusieurs centaines de noms, il indique avoir rencontré des responsables locaux, en vain pour le moment. «J'ai moi-même vendu mon foie pour 104 000 roupies (890 euros). Ça n'est jamais assez», soupire-t-il.

R. C.



Points chauds

Départ

Par Fouzia Mahmoudi

En 2012, lors de l'élection interne de la présidence du parti de droite UMP, depuis remplacé par Les Républicains, une guerre sans merci avait alors opposé les partisans de Jean-François Copé et de François Fillon, tous deux aspirants à prendre la tête de leur mouvement politique. La crise à l'époque avait été si grave que la possibilité d'une implosion de l'UMP était devenue tout à fait probable. Plusieurs personnalités de droite avaient alors essayé d'intervenir et de jouer les médiateurs, sans succès. Alain Juppé qui avait été appelé à la rescousse avait lui aussi été incapable de régler la situation qui mettait en danger la survie de leur parti. C'est alors que Jean-Pierre Raffarin était intervenu, réussissant à normaliser la situation et à trouver un compromis accepté par tous. L'ancien Premier ministre de Jacques Chirac est depuis considéré à droite comme l'une des seules figures respectées par toutes les «factious» au sein de Les Républicains, ainsi qu'en dehors de son clan politique. Or, aujourd'hui l'ex-chef du gouvernement a annoncé, dans une tribune publiée par *La Nouvelle République*, mettre fin à sa carrière d'élu et quitter «la politique électorale». Il renonce à terminer son mandat de sénateur et va créer une ONG internationale Leaders for Peace «pour alerter contre les risques de guerre». «Le moment est venu de me retirer de la vie politique électorale», écrit le sénateur de la Vienne. «Je renonce aux trois ans de mandat qu'il me reste à accomplir au Sénat car le moment est pertinent. La jeune génération politique prend le pays en main et c'est heureux», poursuit-il. Raffarin affirme qu'il entend également poursuivre son «investissement au service de la coopération franco-chinoise». A 69 ans, il devra d'abord quitter la présidence de la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Il quittera ensuite son mandat de sénateur en octobre, après le renouvellement de la moitié de la chambre lors des sénatoriales du 24 septembre. Reste à savoir si la droite réussira à trouver une autre personnalité telle que lui, capable de rassembler et de susciter le respect de tous, surtout aujourd'hui, alors que Les Républicains sont en pleine mutation et que la guerre des chefs risque plus que jamais de revenir au devant de la scène.

F. M.

Brésil

Le président Temer formellement accusé de corruption

Le procureur-général du Brésil a présenté lundi soir une demande de mise en accusation formelle contre le président Michel Temer pour corruption passive, une procédure inédite qui pourrait sonner le glas d'un mandat secoué par les affaires.

Quelques heures avant de devenir le premier président du Brésil à faire l'objet d'une telle demande, M. Temer s'était pourtant dit indestructible.

«Rien ne nous détruira, ni moi, ni mes ministres», a-t-il affirmé lors d'un discours au Palais de Planalto. Pour que le président soit inculpé et traduit devant la Cour suprême, la demande du

procureur-général Rodrigo Janot doit être acceptée par les deux tiers des députés. Dans ce cas, M. Temer serait écarté du pouvoir pour une durée pouvant s'étendre à 180 jours. Le procureur général accuse notamment M. Temer de s'être «prévalu de sa condition de chef d'État» pour recevoir 500 000 réais (environ 150 000 dollars) de pots-de-vin de la part du géant de la viande JBS, impliqué dans le gigantesque scandale de corruption qui touche le Brésil, selon l'acte d'accusation rendu public par la Cour Suprême (STF).

La crise politique a atteint son paroxysme à la mi-mai, avec la révélation d'un enregistrement

sonore compromettant dans lequel le chef de l'État semble donner son accord à un des propriétaires de JBS pour acheter le silence d'un ex-député aujourd'hui en prison. Il y a deux semaines, il a échappé de justesse à la justice électorale, bénéficiant d'un non-lieu dans une affaire de financement illégal de campagne qui aurait pu lui coûter son mandat.

«Il n'y a pas de plan B, il faut continuer à aller de l'avant», a insisté M. Temer, en référence aux mesures d'austérité que son gouvernement tente de mettre en place pour sortir le pays d'une récession historique.

G. H.



Centre de ressources dédié au patrimoine oral

Un établissement en voie de création à Oran

■ Afin de promouvoir et protéger le patrimoine oral de l'oubli, un Centre de ressources dédié aux arts de l'oralité (contes, chants, poésie), permettant l'échange culturel et l'apprentissage, est en cours de réalisation à Oran.



Par Abia Selles

Un Centre de ressources dédié aux arts de l'oralité (contes, chants, poésie) est en voie de création à

Oran, à l'initiative de l'association culturelle locale «Le Petit Lecteur» œuvrant à la promotion de la lecture enfantine. Cette opération a pour objectif de «mettre en relation l'ensemble des professionnels du conte pour enfants», a

précisé à la presse la responsable du projet, Djamilia Hamitou.

Le futur Centre de ressources qui est en cours d'aménagement au siège de l'association «Le Petit Lecteur», au centre-ville d'Oran, se déclinera en «un espace de ren-

contres et d'échanges autour du patrimoine oral en général, et du conte pour enfants en particulier», a expliqué M^{me} Hamitou.

«Cette structure accueillera ainsi les conteurs, les chercheurs, les étudiants, et les enseignants», a fait valoir la responsable, rappelant que le conte figure dans les programmes scolaires. «Les activités du Centre de ressources pourront contribuer à la démarche pédagogique, notamment pour ce qui est du choix du texte et de la manière d'encourager l'élève à lire et, même, à écrire un conte», a-t-elle soutenu. D'autres actions sont programmées pour juillet prochain, consistant en l'animation de deux ateliers de formation destinés aux conteurs professionnels et au «collectage» (transcription de contes oraux). Un séminaire sur la littérature orale est aussi inscrit pour octobre prochain.

Selon la même source, la formation des jeunes est au cœur de ce processus ciblant, à terme, l'élaboration d'un recueil de contes du terroir des différentes régions du pays.

Les activités évoquées interviennent dans le cadre du pro-

gramme national pour la protection et valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, porté par le ministère de la Culture avec l'appui de l'Union européenne.

Depuis sa création en 1993, l'association «Le Petit Lecteur» s'est illustrée par nombre d'actions visant à susciter le goût de la lecture chez le jeune public, en plus de l'organisation de festivals annuels du conte.

A ce titre, la présidente de l'association, Zoubida Kouti, se félicite également d'autres réalisations telles l'édition de livres pour enfants et la création d'une bibliothèque jeunesse riche d'un fonds de 25 000 ouvrages.

A. S.

Rendez-vous culturels

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 29 juin :

Exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssien, Youcef Hafid, Djazia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafid, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaid. Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet : Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre de verdure Laadi-Flici

Jusqu'au 24 juin :

2^e édition des nuits du cinéma.

Musée Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 30 juin :

Exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».

Auditorium de la Radio algérienne

8 juillet :

Dans le cadre des festivités du mois de l'indépendance de la Colombie, un concert sera organisé par Monica Danilov, accompagnée du pianiste Sergei Sychkov.

Galerie de l'Hôtel Sofitel

Hamma Garden (Alger)

Jusqu'au 1^{er} juillet :

Exposition de photographies «El Jazaïr, ombres et lumières» des photographes allemande Allmuth Bourenane et algérienne Chafia Oudjici.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Judi 13 juillet à 20h :

Danse hip-hop «Ce que le jour doit à la nuit» de la compagnie Hervé Koubi. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse :

dansehiphop21.alger@if-algerie.com

Prévus du 1^{er} au 4 juillet à Tlemcen

Quatre jours de «Liberté aux expressions multiples»

Tout comme l'expression prend plusieurs formes, la liberté qui l'accompagne le fait aussi. C'est ce qui sera mis en avant à travers de multiples interventions artistiques à Tlemcen dès le 1^{er} juillet.

Durant quatre jours, l'Institut français de Tlemcen accueillera plusieurs activités allant du théâtre à la musique, en passant par la photographie et la peinture.

Le 1^{er} juillet à 18h, la liberté d'expression sera sous forme photographique avec l'exposition «Ça va waka» de Nassim Rouchiche, qui mélangera musique et

dessin à la photographie pour faire éveiller tous les sens. Le 2 juillet, ce sera au tour de l'artiste plasticien Nouredine Benhamed d'exposer son travail en même temps que le photographe Houari Bouchenak Khelladi, fasciné par ce qui entoure l'être humain au quotidien. La soirée aura pour thème «Trace et mémoire». Le lendemain, le film d'animation «La jeune fille sans mains», de Pierre et Sara Mangano Massip, sera projeté, avec accès libre au public. Enfin, le 4 juillet verra la continuation de l'exposition photographique de Houari Bouchenak et l'ar-

tiste Nouredine Benhamed avec le vernissage, en direct, d'une toile exclusive, en plus de la participation d'autres artistes. Le tout sera accompagné musicalement des compositions de Khalil Baba Ahmed et François Maugrenier qui se sont inspirés de textes proposés par l'association «La Grande Maison» et de la «Cie Mangano Massip» avec Ani Azur, Virgile Lechevalier et Guillaume Hubert. Notez que le coup d'envoi des activités sera donné chaque jour à 18h. La manifestation est gratuite et ouverte au public.

L. B.

Echanges artistiques

La semaine culturelle japonaise en octobre à Alger

L'ambassade du Japon en Algérie a annoncé, avant-hier, à travers sa présence sur les réseaux sociaux, la tenue de la semaine de la culture japonaise en octobre prochain à Alger.

C'est au niveau du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Les Annassers) que l'événement se déroulera du 22 au 26 octobre 2017 et ce, en collaboration avec le ministère de la Culture. Nommée la «Semaine japonaise - Matsuri -» (Matsuri signifie fête en japonais), la manifestation

comportera un grand nombre de mini événements autour de la culture japonaise, avec expositions de mangas, une présentation de la gastronomie nipponne, des ateliers d'origami et de calligraphie ainsi qu'une conférence sur les arts martiaux. Un concours de discours en langue japonaise est également prévu et les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes aux citoyens algériens. Dans la «Semaine Japonaise - Matsuri -», plusieurs événements culturels japonais

sont prévus tels que des ateliers et expositions de mangas japonais par une dessinatrice japonaise de manga, une présentation de la gastronomie japonaise, du cosplay, des ateliers d'origami et de calligraphie japonaise, une conférence sur les arts martiaux japonais, l'ouverture d'un concours de discours de langue japonaise et autres. A cet égard, nous vous annonçons l'ouverture de l'inscription au concours de discours de langue japonaise. Les détails concernant ce

concours sont comme suit. Pour le thème, il faut choisir un thème parmi les trois suivants : «Ma vision et mon image du Japon», «Ce que m'a apporté l'apprentissage de la langue japonaise», «Ma philosophie de vie à partir d'un proverbe japonais». Quant aux conditions d'inscription au concours, il ne faut pas être titulaire de la nationalité japonaise et le japonais ne doit pas être votre langue maternelle, il faut avoir plus de 15 ans ayant vécu plus de deux ans au Japon F. H.

Du 16 au 27 juillet au Bastion 23

Lancement d'un laboratoire de recherche typographique

Un laboratoire de recherche typographique sera lancé au Bastion 23 à partir du 16 juillet à Alger avec 12 graphistes algériens.

Ce laboratoire, qui engage une douzaine de typographes et de designers dans le domaine de la calligraphie et de l'impression, organisera des ateliers ani-

més par quatre typographes professionnels et ce, du 16 au 27 juillet. Le résultat de ces ateliers sera la création d'une web-série mise en ligne à travers un nou-

veau site web. Une exposition devrait également conclure ces ateliers et mettre en avant les travaux réalisés lors du laboratoire.

D. R.



Coup-franc direct

L'engagement doit être durable

Par Mahfoud M.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a pas failli à sa mission, encore une fois, en étant présent à la réception de l'EN de boxe qui revenait de Brazzaville après une moisson plutôt acceptable lors des championnats d'Afrique. Il a quand même tenu à encourager les pugilistes, sachant que l'Algérie a arraché trois médailles d'or, cinq en argent et deux en bronze. Le ministre a tenu à réitérer l'engagement des pouvoirs publics à aider les athlètes qui participeront aux prochains championnats du monde et à les accompagner dans leur préparation afin qu'ils réussissent les meilleurs résultats possibles. C'est une bonne chose pour le sport algérien qu'un ministre s'engage à aider les sportifs, mais cet engagement devrait être durable et non pas parce qu'une partie d'entre eux ont réussi de bons résultats. Les pouvoirs publics doivent réagir en amont et mettre tous les moyens à la disposition des sportifs pour qu'ils réussissent à décrocher des médailles ou à défaut améliorer leur classement, s'agissant surtout de compétitions mondiales. Il ne sert à rien d'intervenir à la fin pour dire qu'on les aidera pour les prochaines fois, car l'athlète a besoin d'être encouragé à tout moment. On a vu comment certains sportifs, en boxe plus précisément, ont été abandonnés, ce qui les a amenés à se mettre au travail pour subvenir à leurs besoins, alors qu'un sportif d'élite devrait être pris en charge par les autorités sportives du pays.

M. M.

Coupe d'Afrique de tennis de table Les pongistes algériens prêts pour l'édition d'Agadir

LES MEILLEURES pongistes du continent africain dont des Algériens se sont donnés rendez-vous du 1^{er} au 5 juillet prochain à Agadir pour animer le tournoi de la Coupe d'Afrique de l'ITTF (Fédération internationale de tennis de table), a-t-on appris auprès de l'ITTF Afrique. «Initialement programmé au Mozambique, le tournoi a finalement été transféré au Maroc, en raison de l'incapacité du gouvernement du Mozambique à confirmer l'organisation du championnat», a indiqué la même source. «Le Conseil

exécutif (EC) d'ITTF Africa a décidé de retirer l'organisation de l'événement au Mozambique en raison du manque de communication et du retard dans la signature du contrat», a ajouté l'ITTF Afrique. Le tournoi d'Agadir est ouvert à tous les pays du continent, avec une obligation de présenter quatre joueurs dont deux pongistes filles dans un tournoi qui permettra aux vainqueurs de se qualifier aux Coupes du monde de l'ITTF (garçons et filles), prévues la fin de l'année dans un pays à désigner.

Boxe

Flissi content pour son titre

L'ALGÉRIEN Mohamed Flissi (52 kg) qui a remporté la médaille d'or de sa catégorie en battant dimanche le Botswanaï Mohammed Otukue Rajab en finale des Championnats d'Afrique 2017 de boxe à Brazzaville (Congo), s'est félicité d'avoir réussi à conserver le titre continental qui lui permet de participer aux Mondiaux prévus fin août à Hambourg (Allemagne). «Je suis très content et fier d'avoir réussi à conserver le titre africain, c'est une grande satisfaction d'autant plus que j'ai atteint l'objectif de cette participation en décrochant ma qualification aux Mondiaux», a déclaré Flissi lors de l'arrivée, lundi, de la délégation algérienne à l'aéroport Houari-Boumediène (Alger). Le boxeur algérien, qui a préservé son titre continental conquis lors des championnats d'Afrique 2015 disputés au Maroc, a estimé que cette victoire était la «plus difficile» car il était attendu par tous les boxeurs. «Je suis champion d'Afrique dans plusieurs catégories depuis 2011 et deux fois médaillé aux championnats du monde, tous les

boxeurs africains voulaient battre Flissi. Grâce à mon classement, j'ai été directement qualifié aux quarts de finale, je suis resté concentré tout au long de la compétition pour offrir cette nouvelle médaille d'or à l'Algérie», a ajouté le prodige de Boumerdes qui a tenu à remercier tous les membres du staff technique et médical du «Club Algérie». L'Algérie, représentée par 10 boxeurs et 7 boxeuses à Brazzaville, a engrangé lors de ces championnats d'Afrique messieurs et dames, clôturés dimanche, trois médailles d'or, cinq en argent et deux en bronze, et a réussi à qualifier trois pugilistes aux Mondiaux masculins prévus en août et septembre prochains. Il s'agit de Mohamed Flissi (52 kg - or), Réda Benbaziz (60 kg - argent) et Mohamed Yacine Touareg (46-49 kg - bronze). Sa qualification en poche, Flissi a indiqué qu'il allait d'abord profiter de cette consécration en prenant quelques jours de repos avec sa famille, avant de reprendre les entraînements en prévision des Mondiaux.

RC Relizane Le président Hamri dépose son recours au TAS

■ Le président du Rapid de Relizane, Mohamed Hamri, s'est déplacé en Suisse pour défendre les intérêts de son club qui lancera une procédure au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. Il s'est entretenu avec l'avocat engagé par le club pour le représenter auprès de la juridiction sportive, avant de lancer la procédure.

Par Mahfoud M.

Le RCR, qui a été relégué en Ligue 2 après avoir pourtant terminé la saison 13e, en application des règlements de la Ligue de football professionnel (LFP), qui ont permis à l'USM El Harrach d'être sauvée au détriment des Relizanais, lancera cette procédure dans le but de récupérer les trois points défalqués en début de saison par l'instance présidée par Mahfoud Kerbadj.

Le club de l'ouest du pays s'était vu défalquer trois points par la LFP – étant le seul club sanctionné pour ce cas de figure – pour le non-paiement des salaires de certains ex-joueurs du club. Alors que le club a honoré ses dettes vis-à-vis de ses employés, la LFP n'a pas pour autant réhabilité la formation présidée par Hamri.

C'est donc via cette procédure engagée auprès du TAS que le Rapid espère retrouver ses trois points et donc sauver sa peau dans l'élite. De son côté, le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj,



Le président relizanais ne lâche pas l'affaire

s'est engagé à appliquer l'éventuelle décision que prendrait le TAS en faveur du club algérien. Cela le mettra, en tout cas, dans de beaux draps sachant qu'il est accusé de faire dans les deux poids deux mesures, vu que deux autres clubs étaient dans la même situation mais n'ont pas pour autant eu la même sanction. Il s'agit de l'USMH et de l'OM à qui on n'a pas défalqué de points, malgré le fait qu'ils n'avaient pas payé leurs anciens joueurs. Certains affirment qu'il est fort probable d'assis-

ter à un remake de ce qui a été fait il y a de cela quelques années avec le RCK qui a été rétabli dans ses droits après avoir obtenu un jugement favorable du TAS et le championnat s'était joué avec 17 clubs, soit avec un en plus. Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse et des Sports, lors de la réception de l'EN de boxe qui revenait Brazzaville où elle a disputé les championnats d'Afrique, a déclaré que le RCR a le droit de s'adresser au TAS s'il se sent lésé.

M. M.

NA Hussein-Dey

Les problèmes s'accumulent et la participation à la Coupe arabe en danger

Le NA Hussein-Dey traverse une zone de turbulence qui pourrait lui jouer un mauvais tour en vue de sa participation en Coupe arabe des clubs prévue du 22 juillet au 5 août en Egypte, après l'annonce par son premier responsable, Bachir Ould Zmirli, également 2^e vice-président de la Fédération algérienne de football, de son retrait des affaires du club en réaction au refus des supporters au retour de l'entraîneur Youcef Bouzidi sur le banc de la formation de Ligue 1 algérienne de football. La nomination d'un nouveau coach continue d'ailleurs de faire des vagues dans la famille husseindéenne. Face à l'entêtement d'Ould Zmirli à réintégrer Bouzidi, qui avait abdicé aux pressions des fans en milieu de saison écoulée et a fini par jeter l'éponge,

certaines parties du club s'opposent férocement au retour de ce coach. Les opposants de Bouzidi sont même allés jusqu'à protester contre son come-back dans les rues d'Hussein-Dey, engendrant le départ d'Ould Zmirli, le principal bailleur de fonds du club, quelques jours seulement après avoir renoncé à une première démission pour la même raison. Constatant qu'il était plus que jamais indésirable au NAHD, Bouzidi a fini, à son tour, par annoncer son retrait moins de 48 heures après sa nomination à la tête de la barre technique. Du coup, c'est le flou total qui entoure l'avenir immédiat des Sang et Or, censés entamer très bientôt les préparatifs de l'épreuve arabe qui revient cet été avec une nouvelle formule et des dotations séduisantes, étant

donné que le vainqueur percevra 2 500 000 dollars. Les demi-finalistes, eux, auront droit chacun à 200 000 dollars et le finaliste 600 000 dollars. La nécessité de remettre de l'ordre dans l'effectif du club banlieusard de la capitale après une saison mitigée se fait également sentir. Un renfort de choix est plus que souhaité, selon les spécialistes. Mais cette situation confuse que connaît le club n'aidera évidemment pas à débiter l'opération de recrutement dans la sérénité voulue. Le NAHD évoluera dans le groupe A avec le Al-Ahly du Caire (Egypte), Al-Wihda (Emirats arabes unis) et El-Fayçal (Jordanie), alors que le groupe B est composé du Zamalek (Egypte), du FUS Rabat (Maroc), d'El-Nasr (Arabie saoudite) et d'Al-Ahd (Liban).

ES Tunis

Le contrat de Belkaroui résilié

Le défenseur international algérien, Hichem Belkaroui, aurait vu son contrat avec l'Espérance de Tunis résilié après une saison de présence dans le club sacré champion de Tunisie, rapportent hier des médias locaux. Selon Mosaïq FM, Belkaroui est désormais libre de tout engagement envers le club de la capitale, mais sans donner de précisions sur les

raisons de cette rupture de contrat. Depuis quelque temps, la presse tunisienne évoquait un éventuel divorce entre le joueur de 27 ans et l'EST, avançant que l'entraîneur de l'Espérance, Faouzi Benzarti, n'était pas convaincu par le rendement de son joueur algérien. Le natif d'Oran est pressenti pour faire son retour au Portugal où il serait convoité par la forma-

tion de Moreirense, lui qui avait porté les couleurs de Nacional Madeira lors de la deuxième partie de l'exercice 2015-2016 en provenance du Club africain de Tunis. Outre Belkaroui, l'EST a également résilié le contrat de son attaquant libyen, Mohamed Zaâbia, que l'on annonce de retour au MC Oran, pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou/ Protestation contre la pénurie d'eau potable

Des habitants d'Issiakhene Oumeddour bloquent la route



LA PÉNURIE d'eau potable ne semble pas finir pour les populations de la wilaya de Tizi Ouzou et les investissements colossaux injectés ces dernières années n'ont pas eu l'effet escompté. Déjà avant le début des grandes chaleurs, des actions de protestation sont signalées ici et là à travers la wilaya. Hier c'était au tour des habitants du village Issiakhene Oumeddour de Oued Aïssi, à l'est de la commune de Tizi Ouzou, pour exprimer leur colère après plus d'une dizaine de jours sans aucune goutte d'eau dans leurs robinets. Ils l'ont fait savoir de la manière la plus forte en allant bloquer la RN12 dès le lever du jour en ce premier jour après la fin des fêtes de l'Aïd. La route a été bloquée à la circulation automobile dans les deux sens contraignant les usagers à rebrousser chemin pour aller emprunter de longs détours. Les protestataires affirment avoir tapé à toutes les portes avant de recourir à leur «violente» action malgré eux pour s'interroger sur les raisons réelles à l'origine de leur pri-

vation de la denrée rare alors qu'ils habitent dans l'oued et à quelques centaines de mètres du barrage Taksebt. De son côté, le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE), Amar Barzouk a tenté de rassurer que la doléance des protestataires est «prise en charge». S'exprimant sur les ondes de la radio locale, il a expliqué qu'à l'origine de ce problème le manque de «pression» ayant nécessité l'engagement des travaux, notamment le remplacement de l'équipement de pompage. Sans fournir de délai précis quant à ce retour à la normale pour ces habitants en matière d'alimentation en eau potable, il s'est contenté de déclarer que le problème trouverait prochainement sa solution. Le même responsable a, par ailleurs, assuré les habitants de plusieurs villages de la commune d'Azeffoune au nord de la wilaya, eux aussi confrontés à la pénurie d'eau potable, que des solutions sont envisagées afin d'y remédier en soutenant qu'à l'origine de ce problème est le fait que ces villages se trouvent à la fin de la chaîne du flanc nord alimentant une bonne partie de la Kabylie maritime. En somme l'été s'annonce difficile et pour les autorités et pour les populations de la wilaya de Tizi Ouzou sur le plan de l'alimentation en eau potable d'autant plus que la région n'a pas été gâtée en pluie l'hiver passé à tel point que le principal moyen d'alimentation des habitants à savoir, le barrage de Taksebt, n'est rempli qu'un peu plus de la moitié seulement, soit, 90 millions de mètres cubes.

Hamid M.

MO Béjaïa

Le portier Rahmani se désiste de 6,8 millions DA pour rejoindre le CSC

LE GARDIEN de but international, Chemseddine Rahmani, s'est désisté de 6,8 millions DA pour s'offrir sa lettre de libération du MO Béjaïa et rejoindre le CS Constantine où il vient de parapher un contrat de deux ans, a appris l'APS mardi auprès de la formation béjaouie reléguée en Ligue 2 algérienne de football. Rahmani avait d'abord saisi la Chambre de Résolution des Litiges (CRL) pour contester la

non régularisation de sa situation financière avec l'espoir d'être libéré automatiquement par cette instance, mais il a été débouté, a précisé la même source.

Finalement, le portier international a consenti à négocier son départ du MOB et accepté de se désister de quatre mois de salaires pour avoir son bon de sortie, ajoute-t-on de même source.

Racim S.

Une session spéciale pour les retardataires exclus du bac

LE BAC CHEZ NOUS, C'EST COMME UN JEU VIDEO VOUS AVEZ DROIT À PLUSIEURS SESSIONS!



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

23 feux de forêt enregistrés ces dernières 48h à Béjaïa

Un incendie très mouvant à Tala Hamza non encore maîtrisé

Les agents de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa continuent hier à lutter contre les feux de forêt, notamment sur les hauteurs de la commune de Tala Hamza près des villages et lieux-dits Tala Oughras, Aurir, Tizi-Khelfoune et Boudjemaâ.

Par H. Cherfa

Au moins 50ha de végétation ont été détruits par les flammes qui se sont déclarées avant-hier peu avant 12h. Et le bilan est provisoire. Deux camions-citernes et 25 agents ont été mobilisés pour éteindre les flammes mais, à défaut de chemins et de pistes, les soldats du feu luttent manuellement contre les flammes qui avançaient rapidement à cause du vent. Ce sont au total 23 incendies qui ont été enregistrés particulière-

ment dans l'est de la wilaya. La majorité des feux a été maîtrisée, nous dit-on. Un autre feu de forêt s'est déclaré aussi à Adekar. Il était toujours actif hier matin, nous dit-on. Ces feux de forêt ont eu des conséquences sur la température qui a atteint les 44°C dans la vallée de la Soummam, avant-hier, deuxième jour de l'Aïd et a dépassé aussi les 40°C hier au milieu de la journée. L'air était suffoquant dans la région. A noter que la Protection civile a enregistré 18 accidents de la route les deux jours de l'Aïd. Ces accidents ont fait

23 blessés et 03 morts. Elle a enregistré aussi 02 noyades à Boulimat, commune de Toudja et Baccaro dans la commune de Tichy. Il s'agit de deux jeunes de 24 et 25 ans originaires de Bouandas dans la wilaya de Sétif et Feraoune dans la wilaya de Béjaïa. Le corps de ce dernier n'a pas encore été retrouvé par les plongeurs de la Protection civile qui continuaient les recherches encore hier. Ce sont au moins 20 000 estivants enregistrés sur les 33 plages surveillées de la wilaya ces deux derniers jours.

H. C.

El Tarf

Près de 40 hectares de champs de blé ravagés par le feu

Pas moins de 37 hectares de champs de blé et d'eucalyptus ont été ravagés par des incendies enregistrés dans la wilaya d'El Tarf entre jeudi et lundi, a-t-on appris mardi auprès

des services locaux de la Protection civile. Selon la même source, les premiers feux de récoltes ont ravagé 35 hectares de blé dans la commune frontalière de Bouhadjar où les

flammes ont également détruit une dizaine de sacs de blé de 30 kg chacun, ainsi que 200 arbres fruitiers, 140 bottes de foin et de nombreux casiers et niches.

L. M.

Tizi Ouzou/ Pendant les deux jours de l'Aïd

Un décès et plus d'une dizaine de blessés dans des accidents

Une personne est décédée et 12 autres ont été blessées et choquées dans trois accidents de la route survenus durant les deux jours de l'Aïd à Tizi Ouzou, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier. Au premier jour de la fête, une collision entre deux

véhicules légers survenue sur la RN12 à hauteur du lieu-dit Sikh Oumeddour (commune de Tizi Rached) a fait 4 blessés. Avant-hier, le dérapage d'un véhicule léger qui s'est produit sur CW128 à hauteur de la commune de Tirmitime a fait 3 blessés et 3 en état de choc. Dans la soi-

rée du second jour de l'Aïd, une collision entre un véhicule léger et un camion survenue à Ravdha dans la commune d'Azazga a causé le décès d'un jeune de 29 ans alors que deux autres personnes ont été traumatisées.

Hamid M.